

AVIS PUBLIC**ENTRÉES EN VIGUEUR**

Avis est par les présentes donné par la soussignée qu'à sa séance du 15 mars 2016, le conseil municipal de la Ville de Brossard a adopté les règlements suivants :

REG-355 Règlement ordonnant des travaux municipaux d'aqueduc sur la rue Agathe, et décrétant un emprunt de 1 542 000 \$

REG-358 Règlement ordonnant des travaux municipaux sur l'avenue Panama et décrétant un emprunt de 855 000 \$

Tel que requis par la Loi, ces règlements ont reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 7 juin 2016.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication et peuvent être consultés au Service du greffe situé au 2001, boulevard de Rome, Brossard, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Brossard, ce 15^e jour du mois de juin 2016.

Joanne Skelling, avocate, OMA
Greffière adjointe

For explanations in English regarding this public notice, please contact Services Brossard 450 923-6311.